

DIAL 2275

AMÉRIQUE LATINE - Presse : une liberté surveillée

Stéphanie Boyd

lundi 1er février 1999, mis en ligne par [Dial](#)

Au cours de la dernière décennie, 200 journalistes sont morts en Amérique latine dans l'exercice de leur profession. Colombie, Pérou, Mexique sont parmi les champions de cette violence. Mais il existe aussi des mécanismes institutionnels qui limitent la liberté de la presse, comme c'est le cas par exemple au Chili qui n'a pas su agir énergiquement pour abroger des lois qui restreignaient la liberté d'expression et d'information. Article de Stéphanie Boyd, paru dans Noticias Aliadas, 10 décembre 1998 (Pérou).

La liberté de la presse, pilier des systèmes démocratiques, est menacée en Amérique latine. Santiago Cantón, rapporteur spécial de l'Organisation des États américains pour la liberté d'expression, chargé d'enquêter sur la répression et la censure à l'égard des journalistes, est décidé à faire quelque chose à ce sujet.

Cet avocat argentin a commencé son travail au début de novembre. Il est habilité pour présenter des cas devant la Cour inter-américaine des droits humains. Cette nouvelle charge a été créée avec l'appui des chefs de gouvernements qui exprimèrent leurs préoccupations concernant la situation de la liberté de la presse dans la région lors du Sommet des Amériques qui s'est déroulé à Santiago au Chili (en avril 1998).

Selon Cantón, environ 200 journalistes sont morts dans le sous-continent à cause de l'exercice de leur profession, au cours de la décennie passée. Le Comité pour la protection des journalistes, dont le siège est à New-York, a indiqué que, en Amérique latine, 10 reporters sur un total de 24 dans le monde entier ont été assassinés en raison de leur activité en 1997, dont 3 au Mexique et 4 en Colombie. Entre 1988 et 1997, 43 journalistes ont été assassinés en Colombie, 18 au Pérou et 12 à Mexico.

Bien que la violence physique et la mort soient les principales menaces qu'affrontent les journalistes actuellement en Amérique latine, Cantón s'inquiète aussi des mécanismes institutionnels qui limitent la liberté de la presse, comme la poursuite judiciaire et les barrières légales qui font obstacle à l'accès des journalistes à l'information.

Au cours de sa première visite officielle au Pérou avec la délégation de la Commission inter-américaine des droits humains pour enquêter sur les atteintes aux droits humains dans le pays, Cantón a dénoncé le cas du patron d'une entreprise de télévision, Baruch Ivcher, immigrant israélite dont la citoyenneté péruvienne a été révoquée l'an passé après que sa chaîne de télévision eut critiqué la politique gouvernementale et dénoncé que deux agents du service de renseignement de l'armée avaient été torturés par leurs propres collègues.

Cantón a dénoncé également les difficultés rencontrées pour obtenir des informations de la part des autorités péruviennes, déclarant qu'« elles limitent l'information qui serait nécessaire aux citoyens pour les prises de décision », et que du même coup elles posent des entraves à la démocratie.

Le rapporteur spécial a participé à l'inauguration du « Réseau : journalistes en urgence » pour les professionnels de la presse qui sont en danger. C'est la première ligne téléphonique de ce genre en Amérique latine.

Jorge Salazar, directeur du projet explique : « Le réseau est un système très simple et rapide pour aider les journalistes nationaux et étrangers qui sont victimes de persécutions, d'agressions et de menaces. »

Lors de son premier jour de fonctionnement, la ligne d'urgence, qui opère gratuitement 24 heures sur 24, a reçu environ 25 dénonciations. Cantón n'a pas perdu l'espoir que le gouvernement travaille à améliorer la liberté d'expression, mais son nouveau programme a seulement réuni des fonds - 300 000 dollars du gouvernement des États-Unis - pour les prochaines années.

En Argentine, le quotidien *Clarín* a reçu le 22 novembre une menace anonyme d'attentat à la bombe. Deux jours après, deux officiers du service de renseignement de la force aérienne ont été destitués pour avoir espionné au moins 10 journalistes appartenant à divers moyens de communication de Buenos Aires, la capitale.

Bien que le Chili n'ait pas un gouvernement autoritaire, la liberté d'expression « est sujette à des restrictions qui n'ont peut-être pas de parallèles dans les démocraties occidentales », soutient un rapport de Human Rights Watch, en novembre. Le rapport conclut que la transition démocratique n'a pas atteint son terme au Chili et que les deux gouvernements civils depuis la dictature du général Augusto Pinochet (1973-1990) n'ont pas agi énergiquement pour abroger ou amender les lois qui restreignent la liberté d'expression et d'information.

Dans les Caraïbes, le gouvernement du premier ministre de Trinidad et Tobago, Basdeo Panday a été durement critiqué pour ses attaques contre la presse. Le 23 novembre, 2 000 personnes environ ont protesté contre le harcèlement du gouvernement à l'égard des journalistes, dont un affrontement entre les reporters et les membres du Congrès national uni de Panday, lié au gouvernement, au cours d'une manifestation politique.

Le monopole croissant des moyens de communication exercé par de grandes corporations est un autre motif de préoccupation. La Fédération latino-américaine des journalistes a critiqué les effets de la globalisation sur leur profession « qui souffre des impacts négatifs du processus de concentration à l'œuvre dans l'économie et les communications, qui porte atteinte non seulement aux règles démocratiques du journalisme mais aussi à la démocratie politique ».

La Société inter-américaine de presse (SIP) a critiqué l'inertie, la négligence ou la complicité des gouvernements dans les cas de violence à l'égard des journalistes.

Danilo Arbilla, président de la Commission pour la liberté de la presse de la SIP a déclaré : « Beaucoup ne comprennent pas encore que la liberté d'expression est la première liberté des citoyens. Quand celle-ci tombe, viennent ensuite les dictatures, les tortures et les violations des droits humains. »

Malgré ces obstacles - ou à cause d'eux - Cantón espère convaincre les gouvernements d'assumer un rôle plus actif pour la protection des journalistes par la création d'entités ou de ministères spéciaux pour protéger la liberté de la presse.

Toutefois, les experts en droits humains avertissent que la position du rapporteur spécial dépendra des pressions que l'Organisation des États américains exercera à travers des mécanismes tels que la diminution de l'aide ou des prêts de la part des organismes internationaux, pour obliger les gouvernements à respecter la liberté de la presse.

José Miguel Vivanco, directeur exécutif de Human Rights Watch/Americas, a déclaré : « Je pense que nous avons besoin que cette nouvelle instance dispose de pouvoirs effectifs. Autrement, je n'espère pas que des changements réels se produisent. »

- **Dial - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - D 2275.**

- Traduction Dial.

- Source (espagnol) : *Noticias aliadas*, décembre 1998.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française (Dial - <http://www.dial-infos.org>) et l'adresse internet de l'article.